DÉPARTEMENT D'ÉTAT DES ÉTATS-UNIS
Bureau de la démocratie, des droits de l'homme et du travail

Le 26 juin 2014

RÉUNION-DÉBAT

Rabbin James E. Ponet, Ira Forman et Roya Hakakian
« Examen de la réalité : l'antisémitisme en 2014 »

Le 26 juin 2014
Université de Yale

RABBIN PONET : Bonjour à tous. Je suis le rabbin Jim Ponet, aumônier juif « Howard M. Holtzman » à Yale. Je vous souhaite à tous la bienvenue à l'événement que nous avons intitulé : « Examen de la réalité : l'antisémitisme en 2014 », parrainé conjointement par le Département d'État des États-Unis et le Programme Yale d'étude sur l'antisémitisme. Nous allons assister aujourd'hui à un débat public, que je tâcherai de ne pas interrompre, entre deux personnes : Ira Forman, d'abord, qui a été assermenté le 20 mai 2013 en tant qu'envoyé spécial chargé de la surveillance et de la lutte contre l'antisémitisme. Avant d'assumer ces fonctions, il était directeur des relations juives pour la campagne Obama – la campagne Obama pour l'Amérique. Il a à son actif une longue expérience de travail auprès des communautés juives ainsi que dans la fonction publique. Ira a été pendant près de 15 ans directeur exécutif du Conseil national juif démocratique (National Jewish Democratic Council). Il a également travaillé pour le Comité des affaires publiques américano-israéliennes (American Israel Public Affairs Committee), en tant que directeur politique et agent de liaison législatif. Il a été directeur des relations avec le Congrès au sein du Bureau de la gestion du personnel. Tout au long de sa carrière, il a beaucoup écrit et a fait de nombreuses présentations sur l'histoire et la politique publique juives.
M. Forman est également coéditeur de l'ouvrage de référence, *Jews in American Politics*, et auteur d'articles pour cet ouvrage. Et, je dois le préciser, il est, pour des raisons indépendantes de sa volonté, diplômé de l'Université de Harvard. (Rires.)

Nous sommes nombreux ici, à New Haven, à connaître Roya Hakakian, poète, auteure, militante des droits de l'homme, l'une des fondatrices – membre fondatrice du Centre de documentation sur les droits de l'homme en Iran (Iran Human Rights Documentation Center), chercheur au Centre Whitney pour les humanités (Whitney Humanities Center), ici à Yale.

Le débat sera diffusé en direct et il y a des fiches à remplir pour les gens qui souhaitent poser des questions. Je crois que ces fiches ont été distribuées parmi vous ; redonnez-les ici à Chanan qui me les remettra. Nous pouvons également recevoir des questions par Twitter. L'événement est transmis en ligne à l'adresse humanrights.gov/stateofrights. Vous pouvez poser vos questions en utilisant le hashtag #StateofRights ; nous les recevrons ici et je les lirai au fur et à mesure.

J'ai pensé qu'il serait souhaitable de commencer par notre envoyé spécial chargé de la surveillance et de la lutte contre l'antisémitisme, troisième personne titulaire de ce poste, Ira Forman. Je suppose, Ira, que la plupart des gens ne connaissent même pas l'existence au département d'État d'un bureau de l'envoyé spécial chargé de la surveillance et de la lutte contre

l'antisémitisme. Pourriez-vous donc nous parler un peu de votre bureau, de son histoire, de ce que vous y faites et de vos impressions depuis votre entrée en fonctions en mai [2013] ?

M. FORMAN : Oui, certainement, mais je souhaiterais commencer par remercier le Programme Yale d'étude sur l'antisémitisme. S'il est une chose que j'ai apprise au cours de cette première année, c'est que la question de l'antisémitisme dans le monde est d'une incroyable complexité, et le fait qu'une institution d'enseignement de la qualité de Yale se penche sur le sujet est essentiel pour nous permettre un jour de déterminer comment nous pouvons, dans les faits et d'une manière ou d'une autre, lutter contre ce type de fléau. Et je suis également honoré de partager la tribune avec une personne aussi accomplie que Roya Hakakian, dont j'attends les remarques avec grand intérêt.

Mais oui, chaque fois que je parle de ce programme et que je demande à mon auditoire : « Saviez-vous que le département d'État faisait ce genre de choses ? », invariablement, entre les deux tiers et 90 % des gens déclarent que, non, bien sûr, ils n'étaient pas au courant.

Mais ce programme, ce bureau, a été créé par une loi adoptée par le Congrès en 2004, et comme vous êtes nombreux à le savoir, lorsque nous entendons parler de ce que fait le Congrès, nous entendons parler la plupart du temps de grandes divisions partisanes. Contrairement à cela, je dois dire qu'au cours de l'année que j'ai passée à ce poste, et lorsque la loi a été adoptée, il n'y a eu là, chose unique, aucune division partisane. C'est l'une des questions, l'une des rares questions assurément, auxquelles les démocrates et les républicains en 2004, à l'époque où le projet de loi a été présenté conjointement par l'ancien député Tom Lantos, le député actuel Chris Smith, et l'ancien sénateur Voinovich, George Voinovich, ont accordé un immense soutien bipartite.

Le bureau a été mis en place deux ans plus tard, en 2006, et il est assez unique en son genre. À ma connaissance, Israël est le seul État qui possède, au sein de son ministère des Affaires étrangères, un bureau comparable qui cible directement l'antisémitisme. Et le titre d'envoyé spécial chargé de la surveillance et de la lutte contre l'antisémitisme décrit essentiellement les attributions de ce bureau. La surveillance est en fait très directe. Le département d'État publie tous les ans un Rapport sur les droits de l'homme, qui est sorti en mars cette année, et un Rapport sur la liberté de religion dans le monde, généralement quelques mois plus tard et que nous devrions donc avoir très bientôt.

Pour les plus de 60 pays dont nous surveillons la situation, l'antisémitisme est inclus dans ces rapports. Par ailleurs, nous recueillons dans le monde entier, auprès d'établissements tels que le Centre Kantor de l'université de Tel Aviv, des données comme l'enquête de l'ADL (Ligue antidiffamation) qui a été publiée tout récemment. Mais un autre élément de l'action de notre bureau consiste à nous rendre partout dans le monde pour parler de ce problème aux membres de la communauté juive, aux instances gouvernementales et aux ONG. Nous pouvons ainsi exercer une surveillance de multiples manières.

Le volet combat présente davantage de difficultés. Comment peut-on combattre un problème, comme je l'ai dit, si complexe, si divers à de nombreux égards dans tant de régions du monde différentes, avec tant de manifestations diverses de l'antisémitisme ? Eh bien nous disposons d'instruments de diplomatie privée et d'instruments de diplomatie publique. Je crois qu'il est

vraiment, vraiment important, et c'est pourquoi ce type de réunion est si important, d'associer à l'action d'autres parties prenantes, des parties prenantes de communautés juives, de communautés non juives, d'autres gouvernements, parce que le problème ne peut bénéficier d'une attention suffisante sans l'intervention d'une multitude de gens. C'est pourquoi nous consacrons un temps considérable aux contacts avec d'autres groupes, d'autres gouvernements, pour parler de ce que nous pouvons faire ensemble. Et, bien sûr, il est de notre devoir d'attirer l'attention des hauts responsables du département d'État, de nos diplomates les plus importants, notamment du secrétaire d'État Kerry,ainsi que de la Maison-Blanche et du Président, lorsque nous pensons qu'il est justifié de porter les questions à ces niveaux. Et il nous faut, malheureusement, présenter de tels rapports de plus en plus fréquemment.

RABBIN PONET: Merci, Ira. Il y a bien d'autres questions que je veux vous poser, mais je voudrais vous demander, ma chère Roya, d'intervenir dès maintenant. Née en Iran, vous avez écrit, il y a quelques années, une autobiographie intitulée *The Land of No [Le pays du non]*. Est-ce bien le titre exact ?

Mme HAKAKIAN: *Journey from the Land of No [Voyage depuis le pays du non]*.

RABBIN PONET: *Voyage depuis le pays du non*, où vous relatez votre expérience là-bas. Et vous le faites avec un sentiment très particulier, que je caractériserais presque de…, enfin c'est une relation d'amour assortie de sérieuses critiques concernant l'Iran. Autrement dit, ce n'est pas simplement une histoire d'antisémitisme.

Mme HAKAKIAN : Non, pas du tout. En fait, je suis ravie de faire partie de ce panel et honorée de me trouver aux côtés de mon guide spirituel et d'Ira. La raison précise qui m'a amenée à écrire ce livre est que je pensais que l'Iran était mal compris et qu'une partie de cette incompréhension était la notion que l'Iran était assimilé, ou l'expérience, mon expérience en tant que juive en Iran, en tant que jeune en Iran à l'époque de la révolution, était en quelque sorte synonyme ou considérée comme équivalente aux dirigeants qui représentaient l'Iran. Et je crois que c'est vraiment cela que, l'idée que je voudrais à tout le moins laisser à notre auditoire aujourd'hui, c'est que nous parlons beaucoup de façon théorique de la notion que nous ne devrions pas supposer que la nation iranienne, ou toute nation sous la coupe d'un régime tyrannique, est équivalente à son régime, alors que ces régimes ne peuvent pas dans ces cas-là représenter les nations. Et il en est certainement ainsi de l'Iran, et c'est ce que j'ai voulu exprimer dans mon livre.

En d'autres termes, je pense que la meilleure façon de résumer cette expérience est de dire que le régime iranien est de très loin plus arriéré que la nation iranienne ; lorsque par exemple le précédent président, Ahmadinejad, se promenait de par le monde en s'efforçant de semer la discorde et la haine, en niant l'Holocauste et en déclarant qu'il allait rayer Israël de la carte (ou quelle qu'ait été la traduction de ses propos - car il y a eu de nombreux débats sur la question de savoir si la traduction du farsi à l'anglais était correcte), les Iraniens eux-mêmes avaient..., sont très différents et, du fait du radicalisme des positions officielles anti-Israël et antisémites, ont en fait pris le contrepied du régime en place.

Et c'est là, je pense, le point le plus important souvent oublié dans le débat sur le nucléaire, lorsque nous commençons à nous inquiéter de la propagande provenant de l'Iran : pendant que le

régime en place sème ces troubles, en particulier auprès des médias, la nation s'oriente, en fait, dans la direction inverse. Et lorsque l'on voit les dirigeants iraniens, il y a de nombreuses raisons de se préoccuper, mais lorsque l'on regarde le mouvement du peuple iranien depuis 35 ans, en termes de ses relations avec Israël, de son point de vue sur les juifs et tout ce genre de choses, les Iraniens sont sans doute le seul pays de la région à s'être orientés dans une direction complètement indépendante et distincte. Et je pense, je suis heureuse que le représentant de la Ligue antidiffamation soit ici aujourd'hui, parce que son récent rapport étaie mes affirmations ; et j'en avais désespérément besoin depuis le nombre d'années que j'avance cet argument et que personne ne me croit. Tout le monde voyait en moi une exilée nostalgique qui voulait jeter un jour favorable sur la nation iranienne qui lui manque, mais je suis en fait heureuse de voir que la Ligue antidiffamation a produit un rapport qui essentiellement valide mes remarques. Et nous pourrons en discuter au cours des questions suivantes.

RABBIN PONET : Merci, Roya. Cela nous amène à une question qui relève de votre domaine, Ira, et que voici : on observe que le nouvel antisémitisme se cache aujourd'hui sous les couleurs de l'antisionisme, de la critique d'Israël. Et je suis certain que vous avez constaté ce phénomène. Ma question est la suivante : comment distinguer l'un de l'autre ? Assurément, il est légitime, voire même nécessaire, de critiquer tout État. Avez-vous vous-même réussi jusqu'à présent à distinguer une attaque antisémite de l'État d'Israël d'une critique légitime de l'État d'Israël ?

M. FORMAN : Eh bien, Monsieur le Rabbin, c'est une excellente question… à laquelle je n'ai pas de réponse idéale.

RABBIN PONET : C'est ce que je pensais aussi. C'est une question difficile, je le sais.

M. FORMAN : Certaines lignes de démarcation sont floues et savoir ce qui est ou non antisémite n'est pas toujours clair, mais cela l'est parfois. En termes de politique américaine, nous souhaitons certainement qu'Israël soit traité exactement comme toutes les autres nations. Ce qui veut dire qu'il est légitime de critiquer Israël, tout comme les autres nations. Cela veut dire aussi parfois que même les critiques avec lesquelles nous ne sommes pas d'accord sont légitimes. La question est de savoir quand cela dépasse les limites. Du point de vue des États-Unis, nous avons certains points de repère, qui ne sont pas parfaits mais qui nous donnent de très bonnes indications. Et le premier est celui-ci : la critique en question délégitime-t-elle Israël ? Fait-elle valoir qu'Israël n'a pas le droit d'exister ? Fait-elle valoir que le sionisme est la seule forme de nationalisme qui soit illégitime ? Lorsque c'est le cas, la critique dépasse certainement les limites.

On va de même trop loin, du point de vue de la politique américaine, lorsqu'Israël fait l'objet de diffamation. Par exemple, si quelqu'un dit : « Je n'aime pas ce qu'Israël fait aux Palestiniens en Cisjordanie », ce n'est pas nécessairement de l'antisémitisme. Mais si quelqu'un dit : « Israël fait aux Palestiniens exactement ce que les nazis faisaient aux juifs », cela devient de la diffamation.

Et il y a également les cas où l'on applique clairement deux poids, deux mesures. Lorsque nous traitons Israël très différemment des autres pays, souvent, parfois, dans les organismes des Nations Unies et autres. Cela se produit et dépasse les limites. Cela dépasse les limites. Lorsqu'Israël est critiqué, disons, pour des violations des droits de l'homme, de manière répétée,

alors que des États tels que les Coréens du Nord, les Iraniens, les Syriens ne sont même jamais mentionnés, c'est illégitime.

Ce sont là les types de principes guides que nous employons, mais c'est au niveau de l'application proprement dite que cela est parfois un peu plus difficile. On peut parfois ne rien avoir à gagner à employer le terme antisémitisme. Nous traitons parfois de questions qui, selon nos classifications, ne sont pas de l'antisémitisme. Je vais vous donner un exemple sur lequel nous travaillons actuellement, celui des tentatives dans certaines régions d'Europe d'interdire la circoncision. Il y a des éléments de la société civile, des acteurs politiques dans certaines régions de l'Europe septentrionale, certaines des régions européennes germanophones, qui préconisent l'interdiction de la circoncision. Nous traitons de cette question parce que les gens qui sont de cet avis invoquent généralement l'autonomie des enfants. Nous nous y intéressons en tant que question relevant essentiellement de la liberté de religion, parce que la circoncision, en tant que rituel religieux, pas seulement pour les juifs mais aussi pour les musulmans, est une question de liberté de religion.

Je le répète, c'est une question complexe, mais il y a des limites à ne pas dépasser et nous nous efforçons de les signaler.

RABBIN PONET : Je vous remercie de ces réflexions très utiles, et je me rends bien compte que la question est difficile, que vous venez d'entrer en fonctions et que vous cherchez encore votre voie. Roya, vous avez fait une distinction et cela m'intéresserait de savoir, Ira, quelle est votre réaction à la distinction entre le régime en place et le peuple, spécifiquement dans le cas de l'Iran. Pour vous permettre de traiter de cette distinction de manière en quelque sorte approfondie, peut-être pourriez-vous, Roya, nous parler un peu de l'état actuel de la communauté juive en Iran. En d'autres termes, à ce que je comprends, nous savons tous qu'il y a eu, principalement dans les années 50 et jusqu'à la fin des années 60, un exode massif des juifs des communautés des pays arabes, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, où ils vivaient depuis des siècles, aucune n'étant plus ancienne que la communauté juive iranienne. Dans la plupart de ces communautés, il ne reste pratiquement plus de juifs. Une poignée peut-être à Bagdad, je crois. Combien y a-t-il de juifs aujourd'hui à Téhéran ?

Mme HAKAKIAN : Bon, le problème dans toutes les communautés iraniennes, même aux États-Unis, c'est qu'il est pratiquement impossible d'obtenir des statistiques de leur part, parce qu'il s'agit d'une population qui n'a jamais appris à coopérer avec les autorités, ou qui n'a jamais voulu ou eu de raison de le faire. Si bien que même les Iraniens de Californie hésitent de nos jours à participer à des recensements et à toutes sortes d'activités analogues. Ce qui fait qu'il est très difficile d'avoir des chiffres sur les communautés iraniennes en Iran ou d'ailleurs. Mais c'est particulièrement plus difficile en Iran aujourd'hui parce que la communauté juive iranienne, à mon grand désespoir, est revenue à la situation qu'elle connaissait auparavant. Il fut un temps en Iran, dont mon père parle avec beaucoup d'éloquence, où les juifs avaient intérêt à rester cachés ou à ne pas se distinguer du reste de la population. Et puis pendant le règne de Reza Shah Pahlavi et de son fils Mohammad Reza Pahlavi, les juifs sont sortis des ghettos et sont devenus des citoyens visibles : on reconnaissait les juifs iraniens et il n'y avait pas d'inconvénient à cela, parce que l'Iran devenait bien plus éclectique, du point de vue de sa composition religieuse et ethnique, et que l'acceptation des minorités au sein de la société faisait partie intégrante des efforts déployés par le régime pour créer une nation commune.

Mais les juifs aujourd'hui, bien qu'ils aient été…, bien que la communauté juive ait été reconnue comme légitime – et que l'ayatollah Khomeini lui-même ait déclaré publiquement quelques semaines après la révolution de février 1979 que les juifs étaient invités à rester en Iran parce qu'ils étaient l'un des peuples du Livre –, les juifs aujourd'hui en sont revenus à leur ancien mode du judaïsme caché qui était le leur avant la révolution. Ce qui fait que les recensements sont très difficiles en Iran.

Il y avait, avant la révolution iranienne, environ 100.000 à 120.000 juifs dans le pays, et j'ai vu des statistiques qui situent leur nombre actuel à moins d'un quart de ce chiffre, soit environ 10.000 à 20.000 juifs, semble-t-il, qui vivraient aujourd'hui en Iran. Mais il est extrêmement difficile de faire un reportage sur cette communauté et je ne connais pas un seul journaliste qui ait fait un bon travail de reportage, en se rendant en Iran, en interviewant les gens, en leur parlant et qui en soit revenu avec un bon article, bien équilibré.

RABBIN PONET : Est-ce que nous savons si la communauté juive iranienne est autorisée à émigrer aujourd'hui, ou est-elle sujette à des restrictions en matière de déplacement ?

Mme HAKAKIAN : Il n'y a jamais eu d'interdiction officielle s'opposant au départ des juifs, mais c'est…, ce qui m'intéresse dans l'histoire des juifs iraniens aujourd'hui en Iran, ce n'est pas simplement parce que je suis moi-même d'origine juive ; je crois que toute personne qui s'intéresse à l'Iran ou au Moyen-Orient pourrait apprendre beaucoup sur le fonctionnement du régime actuel d'après la façon dont il se comporte à l'égard de la communauté juive.

RABBIN PONET : Et c'est en partie ce qui vous pousse à vouloir établir ici à Yale, si possible, des archives juives iraniennes.

Mme HAKAKIAN : Oui.

RABBIN PONET : C'est bien cela, n'est-ce-pas ?

Mme HAKAKIAN : Oui et je vous remercie de cette publicité.

RABBIN PONET : Mais je vous en prie.

Mme HAKAKIAN : Oui, je pense bien sûr qu'il est intéressant de recueillir l'histoire de la communauté juive iranienne, mais cela devrait intéresser tous ceux et celles qui souhaitent étudier le Moyen-Orient et le comportement du régime contemporain, actuel, en Iran, pour voir comment il traite la communauté juive.

Maintenant pour répondre à votre question initiale, le régime n'a jamais officiellement interdit aux juifs de quitter le pays, mais il ne les y a non plus jamais autorisés officiellement. Et c'est tout à fait typique de son comportement à l'égard des grandes questions. L'Iran est-il en train de développer l'arme nucléaire ? Vous assistez à un cycle de négociations nucléaires et vous vous dites, peut-être pas. Et de retour chez vous, des renseignements provenant du terrain vous disent : peut-être bien. C'est ainsi, je crois, la façon dont le régime autorise ce genre de choses, ce qui fait que beaucoup de choses se situent dans une zone d'ombre, floue, grise ; c'est

fondamentalement la façon d'opérer de ce régime, ce qui lui permet de survivre, parce que l'on ne sait jamais au juste ce qu'il en est. Il n'y a aucune réponse précise.

Donc quand j'ai quitté l'Iran en 1984, il n'était pas officiellement interdit aux juifs d'en partir mais quand nous demandions le renouvellement de notre passeport et que nous le remettions aux autorités, elles nous le confisquaient. Et quand nous demandions quand nous pourrions venir rechercher notre passeport, on nous disait de revenir dans six mois et, six mois après, on nous disait encore la même chose. Donc au lieu de nous dire qu'elles ne nous donnaient pas de passeport, les autorités nous disaient qu'il fallait attendre six mois, et six mois encore, et ainsi de suite. Jusqu'alors,– ce n'est qu'alors que la communauté juive et les autres minorités religieuses en Iran…, je ne veux pas dire que la communauté juive est la minorité religieuse la plus mal traitée en Iran. En fait, la communauté bahaïe est bien plus mal en point et elle subit des persécutions bien pires que ce que les juifs ont jamais connu dans l'Iran post-révolutionnaire.

Mais puisque ce sont des juifs dont nous parlons aujourd'hui, la communauté juive s'est rendue compte que le processus de demande des passeports avait changé avec l'arrivée au pouvoir du nouveau régime. Et il y avait une question qui n'était pas posée précédemment sur les formulaires de demandes de passeport, qui était celle de la religion. La religion avait été ajoutée. Et nous avons commencé par y répondre en toute honnêteté, jusqu'à ce que nous ayons compris que probablement nous ne devrions pas le faire ; nous avons alors trouvé des fonctionnaires corrompus au bureau des passeports, auxquels on donnait la pièce et qui remplaçaient les demandes initiales de passeport avec indication exacte de la religion par de nouvelles demandes modifiées. C'est ce que j'ai fait. Mon premier formulaire de demande a été échangé et je suis sortie du pays en tant qu'Arménienne. Et je crois que cela continue de se produire dans une certaine mesure.

Il est plus facile aujourd'hui pour les juifs de sortir d'Iran que lorsque j'en suis sortie, et cela tient en partie au fait que le régime en place est bien plus fermement établi et est arrivé à un stade beaucoup plus mûr de son évolution, alors qu'à l'époque, il était bien moins solide et trouvait plus difficile de laisser les gens partir. C'est plus facile maintenant, mais c'est…, mais il n'y a pas de position officielle et on peut toujours vous dire de revenir dans six mois.

RABBIN PONET : Je vous remercie, Roya. Donc la distinction entre le régime et la population locale, les millions de gens qui vivent dans le pays, semble avoir une importance notable lorsque nous évaluons l'Iran, Ira. Mais si je pense à l'Europe, à la France par exemple, où la politique officielle de l'État se préoccupe sérieusement des questions d'antisémitisme et pourtant la communauté juive locale est, à ma connaissance, très inquiète et se sent en danger. Donc, la distinction entre ce que le régime dit et ce qui se passe en réalité dans un pays est-elle importante à considérer pour le département d'État en général et pour vous en particulier en tant qu'envoyé spécial chargé de la surveillance et de la lutte contre l'antisémitisme ?

M. FORMAN : Eh bien, en écoutant Roya, je me rends compte qu'il y a des questions qui ont été soulevées que je n'ai pas…, auxquelles nous n'avons pas fait face. Nous commençons toujours, dans notre bureau, par regarder ce qui se passe sur le terrain. Que disent les juifs eux-mêmes ? Que font-ils dans le domaine de l'immigration ? Nous avons une étude publiée l'an dernier par l'Alliance des droits fondamentaux de l'Union européenne sur huit communautés juives de pays de l'UE, et l'un des faits choquants est qu'en France, 46 % des juifs ont pensé à

émigrer, non pour des raisons économiques mais à cause de la situation concernant l'antisémitisme. Cette proportion est de 48 % en Hongrie. Et il y a eu un autre sondage en France, le mois dernier, selon lequel ce pourcentage pourrait être encore plus élevé.

Et cela, c'est la première chose que nous examinons. Mais bien sûr, il faut voir aussi ce que fait le gouvernement de son côté et je pense, Monsieur le Rabbin, que vous avez parfaitement raison en disant que, à ce que j'ai pu voir, les autorités françaises savent ce qui se passe, sont extrêmement préoccupées et prennent diverses mesures. Je ne pense pas qu'elles savent exactement, je ne suis pas certain que nous le sachions, ce qui permettra de résoudre ce problème. C'est particulièrement…, en fait, cela touche leur société bien au-delà de la seule viabilité de leur communauté juive. Et c'est cela fondamentalement, la viabilité de ces communautés, les pressions qu'elles ressentent, qui est notre première priorité.

Si vous vous tournez vers d'autres pays d'Europe et, là aussi, je pense que nous devons faire la distinction. Si vous remontez à l'entre-deux guerres, il y avait un certain nombre de gouvernements, en sus de l'Allemagne nazie, que vous qualifiriez certainement d'antisémites. Je crois qu'il est bien plus difficile d'en dire autant de n'importe quel gouvernement européen, du moins ceux avec lesquels nous avons des relations et qui possèdent d'importantes populations juives en Europe, mais cela ne veut pas dire qu'ils ne le sont pas ; ils sont comparables à la France pour : a) la compréhension de ce qui se passe, b) la volonté de prendre des mesures et d'allouer des ressources pour faire changer les choses et souvent, ce qui m'est apparu comme très important, la volonté de regarder l'histoire en face.

Quand vous avez des régimes qui ne veulent pas faire face à ce qui est vraiment arrivé à leur communauté juive, à leurs communautés minoritaires, souvent, dans le cas de la communauté juive à ce qui s'est passé durant l'Holocauste, faire face à cela, oui, l'Allemagne nazie était la principale responsable, mais qu'en est-il de leur propre responsabilité ? Et chaque nation du monde, je crois qu'il faut en convenir, a une part de responsabilité. Personne n'a agi de manière irréprochable à l'époque.

Pour les régimes qui ne regardent pas l'histoire en face, on constate généralement qu'ils éprouvent plus de difficultés à faire face au problème. Et c'est à la fois bon et mauvais. Nous souhaiterions que les régimes soient toujours…, à l'évidence que tous les gouvernements aient cette attitude : « Nous avons un problème », et il y a un problème d'antisémitisme, à divers degrés, dans pratiquement tous les pays d'Europe. Et nous souhaiterions que tout le monde dise : « Oui, nous avons un problème et nous voulons adopter des politiques pour y faire face ». Mais franchement, du point de vue de la politique des États-Unis, il est parfois plus facile pour nous d'apporter certains changements et d'aider ces communautés lorsque nous avons une situation problématique avec le gouvernement, lorsque celui-ci ne veut pas, ou pour une raison quelconque ne s'attaque pas à la question, parce qu'il y a alors un point de contact auquel s'adresser, au moins un point de contact. Il faut toujours essayer de multiples points de contact pour pouvoir commencer à cerner et à traiter ce problème. Mais vous finissez par avoir un point de contact vraiment important. C'est comme, pour employer des analogies historiques, le mouvement juif soviétique. Dans ce cas là, cela rend presque…, cela semble très simple par rapport au problème de l'antisémitisme auquel nous sommes confrontés en Europe aujourd'hui. Parce qu'il y avait un seul point de contact et c'était le Kremlin, auquel nous pouvions nous adresser pour essayer de commencer à résoudre ce problème.

Ici, il y a toujours…, et c'est pourquoi j'ai parlé au début de la complexité, il y a souvent, dans un pays donné, de multiples points de contact. Et d'un pays à l'autre, la nature de l'antisémitisme présente souvent des similitudes, mais souvent aussi de grandes différences.

Tout cela pour dire que la façon dont nous envisageons la question est de regarder ce qui se passe dans la communauté, d'essayer de trouver des indices, des données souvent factuelles mais souvent anecdotiques, des interviews, puis de regarder ce que le gouvernement essaie de faire. Et parfois, je le redis, nos instruments sont meilleurs lorsque le gouvernement ne maîtrise pas la situation comme nous le voulons.

RABBIN PONET : Je vous remercie. J'aimerais évoquer une question et la relier à un phénomène. Je pense au phénomène de l'Ukraine, phénomène très trouble, très complexe, mais doublé d'une certaine rhétorique très perturbante…

M. FORMAN : Oh oui.

RABBIN PONET : … et de rapports d'événements perturbants. Cette situation peut être reliée à une question qui nous vient de Washington, posée par Janine, qui dit avoir lu que l'Allemagne et la Pologne sont les pays les plus sûrs pour les juifs, pays qui ont tous deux, à différents niveaux mais de manière très réelle, regardé l'histoire en face comme vous le disiez, Ira. Donc elle dit avoir lu que ce sont les endroits les plus sûrs pour les juifs. Est-ce vrai et cela est-il porteur d'un modèle pour les autres pays de l'Union européenne ?

Mme HAKAKIAN : Philip Roth serait d'accord là-dessus.

M. FORMAN : Comment ?

Mme HAKAKIAN : Philip Roth, l'écrivain.

RABBIN PONET : Il serait d'accord là-dessus, oui.

Mme HAKAKIAN : Oui, parce que dans son livre *Operation Shylock*, il suggère que les juifs partent d'Israël et aillent en Allemagne et en Pologne, parce que ce sont des pays où il ne se passera rien d'ici un millénaire. (Rires.) C'est ce que dit Philip Roth. Je ne sais pas ce qu'Ira en dit. (Rires.)

M. FORMAN : Eh bien, je pense qu'il est difficile de dire quel est le pays d'Europe qui est aujourd'hui absolument le plus sûr pour les juifs.

Mme HAKAKIAN : Berlin.

M. FORMAN : Berlin ? Peut-être, mais le Royaume-Uni …

Mme HAKAKIAN : Très, très bien.

M. FORMAN : … qui a des problèmes, possède des institutions juives très solides et, comme l'Allemagne, connaît peut-être même une augmentation de sa population juive. La population augmente clairement en Allemagne, mais il y a aussi peut-être, au Royaume-Uni, petit à petit un peu plus de juifs. Et la Pologne est un pays très intéressant. L'antisémitisme y est très répandu, mais ses manifestations sont souvent différentes. La violence, on n'y voit pas la violence que l'on peut observer dans certaines régions d'Europe occidentale. Et on y trouve également beaucoup d'opinions philosémites, on les entend s'exprimer, et c'est vraiment touchant par certains côtés, quand vous regardez des institutions telles que le Musée juif Galicia et que vous constatez que tous les membres du personnel sont des catholiques polonais. Et quand vous leur parlez, vous entendez souvent des remarques du genre : « Je fais cela parce que nous avons perdu quelque chose de grande valeur en perdant 10 % de notre population, un bien culturel dont nous nous efforçons de conserver au moins une parcelle ».

Et je crois qu'il y a là une leçon pour tous les pays. Il y a de nombreux pays qui s'inquiètent, des pays dont le nationalisme prend souvent une forme selon laquelle, si vous n'appartenez pas à l'ethnie majoritaire, vous devenez source de pollution en quelque sorte et qui souhaiteraient avoir une monoculture. Et je crois que ce que nous voyons, d'après cette réponse de pays, par exemple, comme la Pologne, des catholiques polonais, c'est qu'en fait une société multiculturelle est bien plus riche. Si vous regardez ces pays du Moyen-Orient, les États arabes qui sont…, qui ont perdu leur population juive, et qui sont aujourd'hui en train de perdre leur population chrétienne, les tragédies pour les communautés juives qui sont parties, les tragédies pour ces communautés chrétiennes qui subissent des pressions, les tragédies pour les pays eux-mêmes.

Je pense que ce sont là des questions importantes. Et il est difficile, pour revenir à votre question, il est très difficile de dire quel est le pays le plus sûr, mais je crois que nous en avons mentionné quelques-uns. Vous avez évoqué l'Ukraine, qui est un cas, je crois, fascinant. Je suis allé en Ukraine deux fois au cours de l'année : j'y suis allé avant Maïdan et après Maïdan et j'ai constaté certains changements des plus intéressants. Nous devons tous commencer par reconnaître qu'il y a beaucoup de sang juif, beaucoup d'antisémitisme dans l'histoire de l'Ukraine. Et nous avons appris, en particulier depuis le début de Maïdan, en provenance de Moscou en particulier, qu'il y a beaucoup de nationalistes ukrainiens antisémites, que le gouvernement est problématique, qu'il y a de l'antisémitisme à Kiev au sein du gouvernement. Et ce n'est pas ce que j'ai constaté lorsque j'y suis retourné le mois dernier, lors de mes conversations avec les dirigeants communautaires juifs. Je suis allé aussi loin que j'ai pu à l'est, jusqu'à Dnipropetrovsk. Et l'avis pratiquement unanime est que ces incidents qui surviennent, dans la plupart des cas nous n'en connaissons pas les auteurs. Nous les connaissons dans certains cas, mais même lorsque nous ne les connaissons pas, nous pensons qu'il s'agit de provocations. Ils se produisent principalement dans l'ouest, la région est du pays, qui n'est pas le foyer du nationalisme ukrainien à tendance antisémite.

Quand je suis retourné cette fois-ci à Kyiv, Kiev or Kyiv selon que vous parlez russe ou ukrainien, nous…, ce que m'ont dit,presque unanimement les membres du gouvernement, membres du Parti des régions qui était au pouvoir avant Maïdan, était : « Nous n'avons pas d'antisémitisme en Ukraine ». Et je leur ai dit poliment : « C'est difficile à croire. Nous avons de l'antisémitisme aux États-Unis et nous sommes sans doute le pays du monde qui est de loin le mieux disposé envers sa population juive », à l'exception peut-être d'Israël (rires). « Nous n'avons pas d'antisémitisme ». Alors que cette fois-ci j'entends un gouvernement qui me dit, des

responsables gouvernementaux qui se trouvent souvent exactement dans les mêmes bureaux, et parfois en présence des mêmes fonctionnaires subalternes qui n'ont pas changé de poste, me disant : « Oui, nous avons une histoire et effectivement, si nous voulons une Ukraine moderne et prospère, nous allons faire face au problème et nous devons le faire parce que cela fait partie de notre riche passé historique ». Position très différente. Et la communauté juive qui dit : « Nous voyons ce dont vous entendez parler dans le monde occidental et nous pensons, même lorsque nous ne savons pas avec certitude qui sont les auteurs des faits, que c'est de la provocation ». Et cela ne vient pas du gouvernement, ni même des nationalistes, par exemple dans le secteur privé ou du parti dénommé Svoboda, autre parti ayant historiquement des racines antisémites.

Il y a donc là une dynamique fascinante et, malgré l'histoire de l'Ukraine, on constate effectivement un certain optimisme dans la communauté juive.

Mme HAKAKIAN : Intéressant. Vous – excusez-moi….

RABBIN PONET : Je vous en prie ; allez-y.

Mme HAKAKIAN : J'ai trouvé très intéressant l'un de vos commentaires sur la question de savoir si le terme antisémitisme s'applique à certaines situations. Que vouliez-vous dire par là ? Je crois que je le sais, mais j'aimerais vous entendre sur ce point.

M. FORMAN : Eh bien, traiter quelqu'un d'antisémite met essentiellement fin à votre conversation. Comme j'aime le dire, quand vous traitez quelqu'un d'antisémite, vous lui donnez un coup de massue sur la tête. Bon, c'est parfois approprié. C'est clair, c'est net et c'est parfois approprié. Mais parfois, vous ne savez pas exactement, vous, ce qui se passe dans la tête de la personne en question. Vous pouvez dire : ce qu'elle dit, nous interprétons cela comme de l'antisémitisme. Nous avons parlé de ce type de délégitimation/diffamation. Mais vous voulez parfois avoir une conversation, il vaut alors mieux, je crois, dire : « Nous ne pensons pas que ce soit légitime ; à notre avis, cela dépasse les limites » pour que la conversation puisse continuer.

Donc je ne pense pas que pour combattre l'antisémitisme il faille nécessairement que l'on dise le plus souvent possible : « c'est de l'antisémitisme », ou « vous êtes antisémite ». Je crois qu'il faut que ce soit…, que notre façon de combattre soit à la fois complexe et souvent subtile, et il est parfois parfaitement approprié de le dire, mais ce n'est toujours pas la meilleure façon d'obtenir le résultat voulu.

Quelqu'un…, juste à titre d'exemple, Roya. Nous parlions de circoncision. Si quelqu'un comme les six médiateurs scandinaves pour enfants qui se sont prononcés pour une interdiction de la circoncision dans leur pays et disent que c'est une question d'autonomie des enfants, et si d'autres personnes disent que c'est parce que les risques sont énormes et qu'il n'y a aucun avantage. Je ne pense pas que… quels que soient selon moi les sentiments des gens, si quelqu'un dit cela, je vais fonder mes arguments sur la liberté de religion. Je ne vais pas dire que c'est antisémite, ni d'ailleurs islamophobe. Je pense qu'il est vraiment important de dire, de les prendre au mot et de dire, d'accord, c'est une question de liberté de religion, et bien que vous avanciez l'argument que la douleur éprouvée par les enfants persistera psychologiquement toute leur vie, que vous avanciez l'argument que les risques, qui sont grands, dépassent de beaucoup les avantages, qui sont nuls. Je dis, très bien : plaçons la discussion sur le plan de la liberté de

religion. Et sur le plan de la liberté de religion, nous ne protégeons pas toutes les formes d'activités religieuses. Nous, nous disons : y a-t-il un intérêt supérieur de l'État à mettre fin à cette forme d'activités ?

Donc je répondrais aux gens qui invoquent cet argument en leur disant, très bien, mais les études les plus vastes, telles que celle de l'Académie américaine de pédiatrie, disent qu'il y a des avantages, des avantages évidents, qui dépassent de très, très loin les risques. Une publication de la Mayo Clinic a noté le mois dernier que les avantages sont 100 fois plus grands que les risques, et il n'y a aucune étude, quelle qu'elle soit, aucune indication, qu'il y ait une douleur traumatique permanente. Alors où est l'intérêt supérieur de l'État ? La liberté de religion est dans ces conditions mise en échec alors qu'il n'existe aucune sorte d'intérêt supérieur. Voilà l'argument que nous devons avancer, et je ne crois pas qu'il soit utile de lancer le terme antisémitisme lorsque quelqu'un invoque une autre raison.

RABBIN PONET : Je perçois quelque chose dans vos propos à tous deux sur l'antisémitisme auquel je ne m'attendais pas, un certain utilitarisme. Et le fait que cela soit devenu un facteur au sein du département d'État des États-Unis est très intéressant et suggère plusieurs possibilités, l'une d'elles trouvant son expression dans une question qui nous vient de la cybercommunauté Democracy Challenge, qui est celle-ci : « En quoi l'antisémitisme et le racisme nuisent-ils aux démocraties émergentes ? », avec cette question de suivi, à laquelle je crois chacun de vous pourra répondre : « Pourquoi la diversité est-elle bénéfique à la démocratie ? »

Voulez-vous commencer sur ces points, Roya ?

Mme HAKAKIAN : Certainement. J'ai été très intriguée par les remarques d'Ira sur la Pologne et sur les raisons pour lesquelles ces catholiques polonais s'inquiétaient tant de la perte de la communauté juive. J'ai entendu des remarques comparables dans la communauté iranienne. Il y a des Iraniens très patriotes qui répètent constamment que la perte de la communauté juive d'Iran serait purement et simplement une perte majeure pour le pays, que non seulement sur le plan historique l'existence de la communauté juive précède celle de la communauté musulmane, que les juifs étaient présents en Iran avant l'avènement de l'islam, mais que c'est l'existence d'une communauté unique qui confère à l'Iran son caractère unique. Évidemment, vous savez, si le régime était judicieux, il pourrait commencer à songer aux aspects économiques, car les sites juifs les plus sacrés du Moyen-Orient hors d'Israël se trouvent en Iran, et il pourrait y avoir des activités touristiques prospères simplement en y attirant les touristes juifs…

RABBIN PONET : Et montrer vraiment la voie, n'est-ce pas ?

Mme HAKAKIAN : Oh oui. Et il y a de très bonnes raisons à présenter en faveur de l'Iran, qui n'est certes pas un pays arabe. Les Iraniens sont très fiers d'être des Perses, des non-Arabes. Et l'un des facteurs qui font que les Perses sont des Perses est la notion que nous sommes un peuple civilisé, plus tolérant, du moins selon le discours persan, et que nous sommes ceux qui…, et à l'appui de cette affirmation, nous sommes ceux qui jouissons d'une diversité ethnique et religieuse du fait que nous sommes tolérants alors que les peuples qui vivent de l'autre côté de nos frontières ne le sont pas.

Et si vous voulez le prouver…, je crois que c'est Thurgood Marshall qui a dit que la qualité de toute démocratie pouvait se juger à la qualité de vie des minorités les plus vulnérables au sein de cette démocratie. C'est-à-dire que pour déterminer si une démocratie est véritablement une démocratie, vous regardez les conditions de vie des minorités les plus vulnérables en son sein. Et je crois que la raison pour laquelle l'Iran ou tout autre pays peut vouloir conserver sa communauté juive, ne serait-ce que pour prouver qu'il est une démocratie sérieuse, c'est la volonté de démontrer sa capacité à gérer ses minorités, à vivre en paix avec elles, sa capacité à prendre soin des groupes vulnérables et je crois qu'il en est certainement ainsi en Iran aujourd'hui, pour les juifs et les autres minorités religieuses. Je tiens à préciser ici que nous parlons des juifs en Iran, et je ne veux surtout pas véhiculer l'idée que les juifs sont la seule minorité menacée dans ce pays ; en fait, votre vie serait sans doute bien plus difficile si vous étiez sunnite en Iran aujourd'hui.

RABBIN PONET : Y a-t-il une population sunnite en Iran ?

Mme HAKAKIAN : Dix pour cent, je crois. Et en Iran, les sunnites n'ont pas le droit de construire de mosquées. Et il est beaucoup plus difficile pour eux que pour les juifs d'exercer leur liberté de religion en Iran. Donc je crois que pour brosser un tableau équitable et équilibré de la situation, il faut dire qu'il y a en Iran d'autres minorités religieuses qui connaissent bien plus de difficultés et qui sont bien plus gravement persécutées que les juifs.

RABBIN PONET : Donc vous suggérez que le traitement appliqué aux juifs a des implications pour les autres communautés vulnérables…

Mme HAKAKIAN : Absolument.

RABBIN PONET : …en Iran, et peut-être ailleurs aussi. Que dites-vous de cela, Ira ?

M. FORMAN : Je suis d'accord avec Roya sur la plupart des points qu'elle a abordés. Je ne suis pas un chercheur qui peut citer des statistiques et renvoyer à des données qui indiqueraient qu'il est avantageux pour une société d'être multiculturelle. Je crois que nous avons, où je travaille, au département d'État, un net parti pris, fondé sur de multiples raisons, selon lequel les sociétés multiculturelles sont plus fortes. Certainement, notre propre histoire : notre multiculturalisme, dont le parcours a été long et souvent difficile et qui n'est pas encore entièrement achevé. Mais nous avons…, je crois que partout dans le monde où je me rends, les gens s'émerveillent de notre exemple et de voir à quoi nous sommes parvenus. Et donc il y a presque, il y a de la part des peuples qui souscrivent aux principes et aux valeurs démocratiques, un désir d'être capables de suivre le modèle américain.

Je crois que nous penchons certainement dans ce sens. Que je puisse ou non prouver scientifiquement que cela constitue une société plus forte, je crois que c'est quelque chose dont nous sommes persuadés. Et je pense qu'il y a de nombreuses analogies historiques que nous pouvons invoquer. J'aime beaucoup l'histoire de l'Empire ottoman, du sultan de l'Empire ottoman qui se demandait en 1492 à propos du roi Ferdinand et de la reine Isabelle : « Quel genre de roi et de reine songe à expulser les membres les plus productifs de leur société ? Je suis heureux de les accueillir. » Et c'est ce qu'il a fait.

Je suis fasciné par ce que j'ai vu en Grèce, récemment, où les théories sur la conspiration et les protocoles des Sages de Sion sont omniprésentes, et où le parti Aube dorée, parti néonazi profondément antisémite, profondément violent, est représenté au parlement. J'y ai parlé à des ONG qui disent qu'en partie, certaines façons qu'ont les Grecs d'interpréter aujourd'hui la civilisation hellénique, le nationalisme grec, consistent à dire : nous sommes une ethnie et une race pures, et donc tous ces étrangers, pas seulement les juifs mais tous ces étrangers, et surtout les réfugiés qui arrivent d'Asie et d'Afrique, viennent polluer notre civilisation grecque. Et ce qui est ironique, c'est que l'hellénisme, qui a connu un tel succès pendant un millier d'années, a prospéré grâce à l'intégration de différentes cultures et que c'était, d'une certaine manière, le zénith de la culture grecque et du nationalisme grec.

Une autre ironie est celle-ci : que nous pensions ou non qu'il soit bon que les sociétés soient multiculturelles, et je crois que tous les membres du panel sont persuadés que c'est une bonne chose, ces sociétés sont une réalité. Dans notre monde moderne, avec le jeu de l'économie et d'autres facteurs, un pays comme la Grèce évolue vers le multiculturalisme. Il n'y a pas moyen de faire marche arrière. Et je pense que la plupart des gouvernements européens le comprennent, comprennent que c'est inévitable et que nous devons vivre avec cette réalité, tirer parti des forces de ce phénomène et intégrer les différents groupes qui arrivent. Je crois que c'est un outil puissant et je suis fier que les États-Unis puissent parfois servir de modèle dans ce domaine.

RABBIN PONET : Plutôt que de risquer de terminer sur cet espoir optimiste, je tiens à noter (rires) que l'on a décrit l'antisémitisme comme la haine de plus longue date. Et il y a une question qui vient de notre auditoire ici présent, qui est liée à ce sentiment : « L'antisémitisme est-il indéracinable ? Et pourquoi, en tout état de cause, est-il si tenace ? » Peut-être voudrez-vous tous les deux nous livrer vos pensées là-dessus.

Mme HAKAKIAN : Je pense…, je pense souvent à l'antisémitisme en rapport avec la misogynie, parce que je subis les deux. Et je parle souvent dans mes écrits, que je vous oblige à lire (rires), du fait que je crois que le problème que nous avons identifié dans le monde occidental comme de l'intégrisme islamique, est un problème qui au Moyen-Orient n'a fait que revêtir l'habit de l'intégrisme islamique. C'est en fait la misogynie qui veut se déguiser sous le couvert de l'intégrisme islamique, parce qu'une fois que nous l'avons identifiée comme islamique, tout le monde occidental dit : ah bon, c'est leur tradition, leur religion, alors nous n'y pouvons rien et nous ne pouvons pas intervenir, et nous ne pouvons pas… : ces gens sont comme ça. Mais si nous appelons cela de la misogynie, et je pense que c'est ce dont il s'agit vraiment, alors nous pouvons intervenir parce que nous souscrivons au respect des droits de la personne et que nous pensons que tous les peuples de par le monde doivent jouir de ces droits ; et pour la même raison qu'il ne faut pas traiter les gens en inférieurs en raison de leur race, il ne faut pas le faire non plus en raison de leur sexe.

Donc je les vois…, je vois la misogynie et je vois l'antisémitisme, de par mon expérience personnelle, comme les deux faces d'une même médaille. C'est un vieil argument, mais je crois qu'en rapport avec le Moyen-Orient, c'est certainement un argument qui s'applique.

Et je pense que ce ne sont pas, du moins de notre vivant ou de mon vivant, des problèmes qui peuvent être éradiqués, mais ce sont des problèmes qui peuvent être…, qui peuvent s'estomper grâce aux types de progrès qu'une société réalise globalement. Si vous…, il y a quelque chose de

très intéressant dans le sondage qu'a publié la Ligue antidiffamation. Avec un ami qui est bien meilleur historien que moi, nous avons examiné en détail les chiffres cités par la Ligue en ce qui concerne l'Iran. Et la chose très remarquable du sondage concernant l'Iran, c'est que le pays comptait le plus faible nombre de gens au Moyen-Orient qui croient que les juifs attachent trop d'importance à l'Holocauste. Alors avec cet ami, nous avons commencé à discuter ; ce n'était que 18 % je crois. Donc 18 % des Iraniens pensent que les juifs attachent trop d'importance à l'Holocauste et n'arrivent pas à s'en dégager. Et nous nous sommes alors demandé pourquoi dans les autres pays du Moyen-Orient, en réponse à la même question, le pourcentage de gens de cet avis se situe à 70 et 80 % contre 18 % en Iran. La réponse est en partie que l'Iran a eu un président totalement impopulaire, du moins durant son second mandat, contre lequel la population s'est retournée. C'était le Mouvement vert en Iran en 2009, lorsque les gens étaient convaincus que les élections avaient été truquées, qu'ils sont descendus dans la rue, qu'ils ont manifesté contre Ahmadinejad, en un processus de soulèvement, d'opposition à un tyran. Et cela a été un processus formateur parce qu'ils ont également commencé à s'interroger sur sa plateforme et sur sa propagande, l'un des piliers de celle-ci étant la négation de l'Holocauste.

Je pense que les sociétés, dans le processus évolutif qui tend vers un accroissement des libertés civiles, de l'égalité, de la liberté et de la démocratie, passent bon gré mal gré par une réforme ou une éducation sur l'antisémitisme et autres maux, tels que la misogynie, le racisme, et cetera. Et en Iran, ce qui fait qu'aujourd'hui seuls 18 % des gens pensent que l'Holocauste est quelque chose dont les juifs n'arrivent pas à se dégager, c'est que cinq ans après Ahmadinejad, le fait que la nation ait dû confronter son président et réfléchir collectivement à toute la machinerie de sa propagande a été pour elle un processus particulièrement formateur. Et je crois que chaque fois que nous agissons de la sorte, en tant que peuple, nous prenons du recul vis-à-vis de l'antisémitisme, de la misogynie et de toutes ces horreurs que nous essayons d'éliminer.

RABBIN PONET : Je vous remercie, Roya. Ira, avez-vous quelques dernières remarques sur cette question de …

M. FORMAN : L'élimination de l'antisémitisme.

RABBIN PONET: Oui, la haine indéracinable ou peut-être déracinable.

M. FORMAN : Eh bien je n'ai pas de réponse à la question de savoir si l'antisémitisme sera jamais éradiqué. Une fois encore, j'aime me tourner vers l'histoire pour y trouver certains éléments d'orientation. Et nous voyons que nous pouvons remonter au moins 2.300 ans environ dans l'histoire et que nous y trouvons des formes d'antisémitisme. Nous constatons que l'antisémitisme subit diverses mutations, souvent avec différents arguments, mais reposant toujours sur les mêmes principes de base. Nous le voyons aujourd'hui en Europe et ailleurs.

Donc voici ce que je pense : je ne pense pas que nous verrons la fin de l'antisémitisme de mon vivant, ni de celui de mes enfants ou de mes petits-enfants, ni avant de très nombreuses générations. Mais je ne pense pas que ce soit là la question clé. Je crois que, certainement dans la tradition juive et, je pense, dans les autres traditions, la question n'est pas de savoir si nous pouvons éliminer le mal. La question est que nous devons le combattre. Nous devons donner aux générations futures les instruments nécessaires pour le combattre. Nous devons le faire mieux. Que nous éradiquions le mal ou non, l'histoire finira par nous le dire. Et je ne crois pas que ce

soit pour demain. Mais notre travail est ici de le combattre par tous les moyens dont nous disposons, et de le faire de la façon la plus intelligente et la plus efficace dont nous sommes capables.

RABBIN PONET : Excellent. Je vous remercie. Je crois que nous pouvons nous arrêter ici. Si vous avez d'autres questions, je m'adresse au public en ligne et à l'auditoire ici présent, nous serons heureux de poursuivre cette conversation en ligne. Nous continuerons de suivre le hashtag #StateOfRights sur Twitter et de nous entretenir avec vous sur cette plateforme. La présente réunion sera archivée et mise à la disposition du public à l'adresse humanrights.gov dans les prochains jours. Je remercie tout particulièrement l'université de Yale, le Programme d'étude sur l'antisémitisme et le département d'État d'avoir conjointement organisé ce débat, ainsi que tous ceux et celles qui y ont participé aujourd'hui. Merci.

M. FORMAN : Merci, Monsieur le Rabbin.

Mme HAKAKIAN : Merci. (Applaudissements.)

# # #